

## **Tritout**

### **M. Pierre Lovis, conseiller général**

"Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, suite à la réorganisation et à la séance d'information du Tritout, plusieurs agriculteurs se posent des questions :

- Un délai de transition est-il prévu pour les plastiques de balles rondes jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement ?

Je vous rappelle que les exploitations agricoles sont des entreprises qui doivent s'organiser et que bon nombre de celles-ci avaient prévu d'éliminer leur plastique lors du ramassage des déchets encombrants ou de pouvoir les déposer au Tritout encore ce printemps.

- Une étude correcte pour la pose d'une balance a-t-elle été faite ?

Un système de balance tel que celle des carrières de Vermes et des Matériaux est peut être suffisant, plus simple et moins onéreux que l'exemple de la Chaux-de-Fonds ou d'Yverdon !

La commune ne peut-elle pas se retirer du SEOD afin de pouvoir travailler librement et ainsi avoir les mains libres pour traiter avec des entreprises meilleures marchés ?

Toutes ces questions m'ont été posées par des agriculteurs. Je demande au Conseil s'il serait possible d'avoir des éclaircissements sur ces points, soit par tout-ménage, par lettre, par le Val-Terbi'info ou autres ?

Je vous remercie de votre réponse".

### **Réponse de Monsieur Michel Brahier, maire**

"Je profite de rappeler que les questions orales peuvent être déposées en amont. C'est un bien précieux, les conseillers communaux et moi-même pourraient répondre de façon plus explicite et complète. Ce procédé se fait dans tous les législatifs.

La transition au Tritout ne doit pas se faire avec violence mais le délai de transition pour la récupération des plastiques de balles rondes se fera assez rapidement. Un arrangement peut être obtenu auprès du Moulin de Vicques.

Au niveau de la balance et le SEOD, les deux questions sont liées. Il faut savoir que nous avons un projet de déchetterie régionale qui va répondre à toutes ces questions telles que la gestion plus rigoureuse des déchets, une meilleure application de la loi en vigueur.

Nous sommes partenaire du SEOD et nous faisons confiance à cette institution. Nous ne pouvons pas résilier ce partenariat, nous sommes liés par les infrastructures et les lois.

Si les déchetteries régionales ne voient pas le jour, le Conseil communal devra se poser la question.

Nous ne pouvons développer le système de balance en ayant le projet de déchetterie régionale. En optant pour une balance, le personnel doit être formé, présent, donc cela a évidemment un coût."

**Monsieur Pierre Lovis est partiellement satisfait.**